

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE RADIO CLUB DE PROVINS – F6KOP

RADIO CLUB DE PROVINS F6KOP

100 Route de Chalautre la Petite, 77160 Provins

Provins, le 19 octobre 2026

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Chers KOPains et KOPines,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre association, qui se tiendra le :

 **SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026 à 09h00**

 **Centre Culturel et Sportif Saint-Ayoul** – 10 rue du Général Delort, 77160 PROVINS

PROGRAMME :

Le Matin : Accueil & Convivialité

Café de bienvenue : Une pause chaleureuse pour échanger dès l'arrivée.

Côté gourmand : Sélection de viennoiseries fraîches et croustillantes.

Le midi : Remise des mérites accompagnée d'un apéritif à discrétion.

Le Déjeuner : Menu Gourmand (27 € / personne)

Entrée : Terrine de campagne.

Plat : Lasagnes au four.

Fromage : Assiette de fromage affiné.

Dessert : Dessert de saison.

Après le buffet : Retrouvailles à KOP pour prolonger la journée et la soirée !

ORDRE DU JOUR

- **Rapport moral** du Président et approbation par les membres.
- **Rapport comptable** de l'année par le trésorier et approbation par les membres.
- **Élections :** Présentation des candidats au Conseil d'Administration (CA) et élection du CA par les membres.
- **Projets :** Présentation des projets de l'Association, de vos projets et échanges d'idées.

- **Cotisation** : Fixation du montant de la cotisation et approbation par les membres.
 - **Questions diverses** avec l'ensemble des membres.
 - **Clôture** : Vote du CA et présentation du nouveau bureau à l'ensemble des membres.
-

⚠ MODALITÉS PARTICIPATION ET VOTE

- **Confirmation de présence** : Les adhérents souhaitant participer doivent se manifester dès à présent. Merci de confirmer votre présence (ou d'informer de votre absence) en renvoyant le bulletin de participation joint à cette convocation à l'adresse suivante :

•

Chez Frank POUCHIN – Chemin Rural de Sainte Barbe, FOUCHERES, 77171 CHALAUTRE LA GRANDE

•

- **Droit de vote** : Seuls les membres à jour de leur cotisation pour l'année en cours pourront prendre part aux votes. Si ce n'est pas encore le cas, nous vous invitons à la renouveler afin de pouvoir participer activement.
- **Pouvoir en cas d'absence** : S'il vous est impossible d'assister à la réunion, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association. Pour cela, merci de remplir, signer et **retourner le pouvoir joint au secrétaire f5pbm77@gmail.com** pour enregistrement.

Nous sollicitons vivement votre présence et espérons avoir le plaisir de vous retrouver à cette occasion.

Veuillez agréer, Chères Kopines, Chers Kopains, nos salutations associatives les plus cordiales.

Le Conseil d'Administration
Radio Club de Provins F6KOP
